



R A P P O R T D E L A  
P R O V I N C E D U M A N I T O B A

*Entendez-moi* : l'intimidation  
et la sécurité à l'école

3. Conclusions et prochaines étapes



### 3. CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES

#### Conclusion n° 1

La mise en œuvre à l'échelle de la province du sondage *Entendez-moi* en 2013–2014 a été une réussite. Les divisions scolaires disposent maintenant de données de référence pour orienter leurs décisions en vue d'améliorer l'apprentissage des élèves et de promouvoir des milieux scolaires sûrs et accueillants pour tous les élèves.

#### Prochaines étapes

- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer de travailler en partenariat avec la société The Learning Bar dans le but de soutenir les divisions scolaires et de leur fournir les outils qu'il leur faut pour recueillir des renseignements importants auprès des élèves au sujet de l'intimidation et de la sécurité à l'école, puis de les interpréter.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer de financer les divisions scolaires jusqu'à la fin de juin 2016 dans le but de soutenir leur participation au sondage *Entendez moi*, qui constitue un volet essentiel du plan d'action du Ministère contre l'intimidation.
- Par l'entremise du Forum pour les éducatrices et éducateurs du Manitoba (Forem), Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer de collaborer avec les divisions scolaires dans le but de discuter et de partager des programmes, des ressources et des stratégies se rapportant à l'intimidation et à la sécurité à l'école.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer d'aider les divisions scolaires dans leurs activités de perfectionnement professionnel liées à l'intimidation et à la sécurité à l'école.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer de soutenir les divisions scolaires dans leur planification en vue de rendre leurs écoles plus sûres et accueillantes dans le cadre d'une approche globale à l'école.

#### Conclusion n° 2

L'analyse des données provinciales brutes recueillies au moyen du sondage *Entendez moi* révèle en général une forte présence d'intimidation verbale, sociale et physique et une présence moins marquée de la cyberintimidation.

## Prochaines étapes

- Aux côtés de la Manitoba Association of Parent Councils, Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va continuer de travailler avec des organismes partenaires comme Enfants et Perspectives pour la jeunesse Manitoba, Safe Schools Manitoba, la Société canadienne de la Croix Rouge et Jeunesse, J'écoute, dans le but de partager des ressources pour mieux soutenir les parents. Parmi ces ressources, on y trouvera des renseignements permettant de déceler les signes précurseurs de l'intimidation et de comprendre les effets de celles-ci. Ces ressources favoriseront aussi une plus grande sensibilisation à l'aide pouvant être fournie par l'école et par la communauté. Un soutien sera apporté pour aider aux parents à parler d'intimidation en général avec leur enfant, et à bien réagir lorsque leur enfant est victime de cyberintimidation.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba et Enfants et Perspectives pour la jeunesse Manitoba vont continuer de travailler avec nos partenaires pour aider les enseignants et les administrateurs des écoles à déceler quand et où il y a de l'intimidation, à saisir l'importance d'une surveillance accrue dans les zones plus à risque, à réagir comme il se doit et efficacement aux cas d'intimidation rapportés, et à élaborer puis à adopter des stratégies pour rendre les écoles plus sûres.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba va mettre à jour le document de référence La littératie avec les TIC (Technologies de l'information et des communications) dans tous les programmes d'études, en mettant l'accent sur la citoyenneté digitale et en abordant les questions liées à l'intimidation au moyen des technologies de l'information et des communications.